



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9618^e séance

Judi 25 avril 2024, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Gatt (Malte)

Membres :

| | |
|---|---------------------------|
| Algérie | M. Bendjama |
| Chine | M. Geng Shuang |
| Équateur | M. De La Gasca |
| États-Unis d'Amérique | M. Wood |
| Fédération de Russie | M. Nebenzia |
| France | M. de Rivière |
| Guyana | M ^{me} Persaud |
| Japon | M ^{me} Shino |
| Mozambique | M. Afonso |
| République de Corée | M. Sangjin Kim |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Dame Barbara Woodward |
| Sierra Leone | M. Yajah |
| Slovénie | M ^{me} Jurečko |
| Suisse | M ^{me} Baeriswyl |

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Türkiye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ; M. Ramesh Rajasingham, Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; et M^{me} Helen Hayford, Responsable du Groupe mondial de la protection de l'organisation Malteser International.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Pedersen.

M. Pedersen (*parle en anglais*) : Au cours du mois écoulé, le spectre sinistre d'un conflit régional a de nouveau plané sur la Syrie. Le Conseil aura entendu le Secrétaire général, et moi-même, condamner les frappes sur les locaux diplomatiques de l'Iran à Damas le 1^{er} avril, une attaque largement attribuée à Israël. Le Conseil aura également entendu le Secrétaire général condamner les frappes iraniennes sur Israël le 13 avril. Depuis lors, d'autres attaques ont été signalées le 19 avril – elles aussi largement attribuées à Israël – en Iran, en Iraq et en Syrie, où le Gouvernement syrien a déclaré qu'un site de défense aérienne avait été touché par un missile israélien. Des attaques contre des bases américaines dans le nord-est de la Syrie ont également été signalées et mises à l'actif de groupes armés irakiens qui, selon certains, seraient liés à l'Iran.

Je demeure profondément alarmé par cette spirale d'escalade dangereuse. Je le dis depuis longtemps, la Syrie est considérée par beaucoup comme une sorte de terrain où l'on peut régler ses comptes. Je suis vivement préoccupé non seulement par les retombées régionales que cela pourrait avoir et les graves dangers d'erreur de calcul et d'escalade, mais aussi par le conflit en Syrie lui-même, qui continue de briser la vie des Syriens qui souffrent depuis longtemps. En effet, céder à la tentation de négliger le conflit syrien ou de se contenter de l'endiguer serait

une erreur. Il ne s'agit pas d'un conflit gelé, et ses effets ne sont pas ressentis uniquement en Syrie. D'ailleurs, aucun signe d'accalmie ne se manifeste sur les théâtres syriens. La situation se résume à des conflits non réglés, des violences larvées et de brusques flambées d'hostilités, autant de facteurs qui pourraient mettre le feu aux poudres et entraîner un nouvel embrasement.

Au cours de ce mois, des frappes de missiles et de drones menées par des acteurs progouvernementaux ont de nouveau été signalées dans le nord-ouest, et le groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, qui figure sur les listes du Conseil de sécurité, a lancé de multiples attaques à travers les lignes de front. Dans le nord-est, des informations ont fait état de frappes de drones turcs et d'échanges de tirs entre des groupes d'opposition armée et les Forces démocratiques syriennes (FDS), ainsi que d'une insurrection croissante de certains éléments tribaux contre les FDS. Dans le sud-ouest, les atteintes à la sécurité restent nombreuses, et il est notamment fait état d'affrontements ouverts entre les anciens groupes d'opposition armée et les forces gouvernementales syriennes, ainsi que d'incidents liés à des activités criminelles à la frontière. En outre, les attaques terroristes menées par Daech se sont poursuivies à un rythme soutenu dans le désert syrien et dans le nord-est en particulier. Nous avons besoin d'une désescalade régionale, en commençant par un cessez-le-feu humanitaire immédiat à Gaza. Tous les acteurs doivent faire preuve de la plus grande retenue et respecter le droit international. Nous devons œuvrer en faveur d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale en Syrie également, conformément à la résolution 2254 (2015). Tous les acteurs doivent respecter le droit international humanitaire et protéger les civils, y compris lorsqu'ils sont confrontés à des groupes terroristes inscrits sur les listes du Conseil de sécurité.

La situation humanitaire est toujours aussi sombre, et M. Rajasingham en dira bien sûr plus à ce sujet. Je tiens cependant à souligner qu'il faut assurer l'accès par toutes les modalités possibles, y compris transfrontières et à travers les lignes de front. J'appelle également les donateurs, traditionnels et non traditionnels, à contribuer généreusement à l'intervention humanitaire, y compris au relèvement rapide. J'insiste par ailleurs sur le fait que les effets des sanctions sur les Syriens ordinaires doivent être atténués et évités, en particulier si l'on considère que les excès de zèle continuent d'avoir des répercussions sur les opérations humanitaires.

La situation économique reste dangereuse. Selon le Programme alimentaire mondial, le coût du panier alimentaire a doublé en un an, tandis que le coût de la vie a augmenté de 104%. Le taux de change de la livre syrienne

a atteint environ 15 000 contre 1 dollar des États-Unis sur le marché parallèle, alors qu'il était de 1 000 au début de l'année 2020 et de 50 à la veille du conflit en 2011. Mes collègues sur le terrain continuent de constater, y compris récemment à Homs, que la situation économique est encore pire qu'elle ne l'était au plus fort du conflit. De nombreuses personnes ont perdu l'ingrédient le plus important de la vie : l'espoir. Il en va de même pour les millions de personnes déplacées en dehors de la Syrie.

Les souffrances interminables endurées par les Syriens ont des répercussions sur les plus vulnérables. De nombreux interlocuteurs parlent à mon bureau de l'augmentation de la violence fondée sur le genre et des mécanismes d'adaptation négatifs tels que les mariages précoces ou la prostitution forcée des femmes. Par ailleurs, selon de nombreux rapports, la contrebande et l'utilisation de stupéfiants en Syrie augmentent considérablement, une tendance qui, comme nous l'avons constaté, alimente les conflits ailleurs.

La crise des détenus reste plus grave que jamais. Des enfants, des femmes et des hommes, de tous âges et dans toutes les régions de la Syrie, restent soumis à des détentions arbitraires illégales, à la conscription forcée et à la séparation forcée d'avec leurs familles. Des informations continuent de faire état de détenus privés de nourriture et de soins médicaux et soumis à des actes de torture et à des violences sexuelles dans toutes les régions de la Syrie. Ces pratiques doivent cesser. Les enfants, les personnes âgées et les malades doivent être libérés immédiatement. Les autorités des zones gouvernementales, ainsi que celles qui contrôlent de facto d'autres zones, doivent permettre aux organisations humanitaires spécialisées et indépendantes d'accéder à tous les centres de détention et à toutes les prisons, et garantir la communication avec les familles.

Tout cela nous montre pourquoi nous devons aller de l'avant et créer l'environnement sûr, calme et neutre nécessaire au déroulement d'un processus politique et à des retours librement consentis, dans la sécurité et la dignité. Mes meilleurs efforts et ceux d'autres personnes pour faire en sorte que l'on s'attaque à ces réalités par des mesures concrètes de part et d'autre n'ont pas encore produit les changements nécessaires. Au contraire, de plus en plus de personnes souhaitent quitter la Syrie, ainsi que les pays voisins, et risquer leur vie en empruntant des itinéraires périlleux. C'est pourquoi les parties prenantes doivent se concentrer sur ce dont les réfugiés nous disent avoir besoin : des progrès en ce qui concerne les préoccupations en matière de protection et de moyens de subsistance.

En conjuguant nos efforts à cet égard, nous devons garder à l'esprit la charge disproportionnée que les pays voisins continuent de porter, ainsi que les risques auxquels les réfugiés syriens peuvent parfois être exposés dans un contexte de difficultés politiques, économiques et sociales. Nous devons promouvoir la protection et la dignité des réfugiés syriens, où qu'ils se trouvent, tout en œuvrant à la création des conditions nécessaires à leur retour librement consenti, dans la sécurité et la dignité.

Ce que nous voyons dans la pratique, c'est un mélange de désescalade, d'endigement et d'aide humanitaire, négocié dans le cadre d'accords partiels et de formats fragmentaires. Sans cela, la situation serait encore pire. Mais ces approches ne peuvent pas apporter la stabilité en Syrie, pas plus qu'elles ne le peuvent ailleurs dans la région. Toutes les tendances ne cessent d'évoluer dans une direction très préoccupante.

Les Syriens ont besoin de voir une issue politique à ce conflit, conformément à la résolution 2254 (2015). La reprise des réunions de la Commission constitutionnelle pourrait en être un élément. Toutefois, malgré d'intenses efforts, la Commission n'a toujours pas repris ses travaux, et ce, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la Syrie. Je voudrais insister sur le fait que je reste ouvert à tout autre lieu de réunion que Genève qui ferait l'objet d'un consensus entre les parties syriennes et l'hôte, et je poursuis le dialogue à cet égard. Dans l'intervalle, je continue à demander que les sessions reprennent à Genève pour assurer la transition et que les parties se préparent sur le fond, notamment qu'elles soient prêtes à présenter des propositions constitutionnelles.

La mise en place progressive de mesures de confiance pourrait également montrer aux Syriens le type de compromis nécessaire pour aller de l'avant. Je rappelle à toutes les parties que des idées concrètes ont été proposées. L'invitation à un dialogue approfondi et concret est toujours valable, et je reste disposé à écouter et à faciliter toute autre idée allant dans le sens de la mise en place de mesures de confiance.

La désescalade de la violence, la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle et la mise en place de mesures de confiance sont autant de points de départ, mais ils ne peuvent à eux seuls régler le conflit. Et je ne sais que trop bien que ces efforts et, pour le dire franchement, d'autres initiatives relatives à la Syrie, ne donnent pas de résultats sur le terrain et ne sont pas non plus à la hauteur de la gravité de la situation. Au lieu de cela, nous constatons chaque mois que les tendances progressent davantage dans la mauvaise direction. La combinaison fatale d'absence

de volonté politique et de présence de forces centrifuges semble déchirer la Syrie, son territoire, sa société et ses structures. Les Syriens de tous bords expriment, presque uniformément et à juste titre, leur vive inquiétude quant à ce que cela signifie pour leur pays. Je poursuivrai mon dialogue avec eux, notamment la semaine prochaine avec le Comité consultatif des femmes syriennes et le Bureau d'aide à la société civile à Bruxelles.

Une nouvelle approche globale doit être explorée, une approche qui aborde l'ensemble des questions : les aspirations légitimes du peuple syrien et la nécessité de restaurer la souveraineté de la Syrie, en particulier dans un contexte où six armées étrangères sont présentes sur le territoire syrien et où des acteurs régionaux règlent leurs comptes. Mon équipe et moi-même sommes désireux de dialoguer à cet égard, et nous sommes heureux de constater qu'un certain nombre de parties souhaitent collaborer avec nous à la recherche d'une voie à suivre. Ce mois-ci, j'ai eu l'occasion d'avoir des entretiens approfondis avec le Ministre turc des affaires étrangères, M. Fidan, et d'autres hauts responsables à Ankara, ce dont je me suis félicité.

Une nouvelle approche globale devra associer pleinement toutes les parties prenantes essentielles. Je pense notamment aux parties syriennes et aux acteurs internationaux du processus d'Astana, au groupe de contact arabe, au quatuor occidental et au Conseil. L'exclusion d'un acteur clef, quel qu'il soit, entraînera un blocage.

Il existe, bien entendu, des obstacles régionaux et mondiaux majeurs au rassemblement de toutes ces parties prenantes dans l'immédiat. Et ce ne sera pas l'objectif immédiat d'une nouvelle approche globale, quelle qu'elle soit. Au contraire, nous pouvons et devons commencer par des discussions préparatoires avec chaque partie prenante sur l'ensemble de leurs préoccupations et de leurs exigences, tant pour ce qui est d'enrayer les tendances négatives que pour ce qui est de définir les modalités d'un règlement à long terme et la voie à suivre vers ce règlement. Nous devons être prêts à travailler sur toute une série de pistes interdépendantes et échelonnées, et nous préparer en prévision du moment où il sera possible de mettre ces idées en œuvre sur le plan diplomatique.

Le temps viendra, et il doit venir, où la diplomatie pourra reprendre le dessus, et nous pouvons faire en sorte que ce jour advienne au plus tôt et nous y préparer. Les Syriens et la communauté internationale dans son ensemble doivent pouvoir voir ce à quoi pourrait ressembler une paix réaliste, durable et inclusive, ainsi qu'une voie pour y parvenir, afin de mettre en œuvre la résolution 2254 (2015). Il s'agit là d'une tâche certes redoutable, mais à laquelle

nous devons tenter de nous atteler. Face à l'ampleur de la crise en Syrie, c'est le moins que l'on puisse faire.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Rajasingham.

M. Rajasingham (*parle en anglais*) : Les événements de ces dernières semaines, comme l'a souligné M. Pedersen à l'instant, nous ont rappelé avec force à quel point la menace d'une extension du conflit dans la région est réelle. Cela aurait des conséquences désastreuses et inimaginables pour le peuple syrien.

Comme nous en avons informé le Conseil de sécurité à maintes reprises, les besoins humanitaires en Syrie atteignent déjà un niveau record et continuent de s'accumuler de jour en jour. Dans le même temps, notre capacité d'y répondre est de plus en plus limitée par de graves pénuries de ressources. Au cours du mois dernier, des civils ont été tués ou blessés dans une série d'attaques commises dans tout le pays. Dans de nombreux cas, des enfants figuraient parmi les victimes. Les travailleurs humanitaires ne sont pas non plus épargnés. Le 26 mars, un membre d'une équipe de l'Organisation mondiale de la Santé fournissant une assistance en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement à Deir el-Zor a été tué lorsqu'une frappe aérienne a touché son bâtiment.

Ce mois-ci, nous avons célébré la Journée internationale pour la sensibilisation au problème des mines et l'assistance à la lutte antimines. Pour la Syrie, il s'agissait d'un rappel important du fait que selon les estimations, un tiers des communautés du pays sont touchées par des restes explosifs de guerre. Les terres agricoles sont particulièrement touchées, ce qui a des conséquences importantes sur la production alimentaire et les moyens de subsistance.

Nous continuons à recevoir régulièrement des informations faisant état de civils tués ou blessés par des engins explosifs dans des communautés partout en Syrie. En effet, l'année dernière, le nombre de victimes civiles de mines terrestres, de restes explosifs de guerre et d'engins explosifs improvisés signalé en Syrie était plus élevé que dans n'importe quel autre pays. Encore une fois, les enfants, hélas, en sont trop souvent les victimes.

Les mines et restes explosifs de guerre rendent également le travail des organisations humanitaires beaucoup plus difficile. Dans plus de la moitié des sous-districts de la Syrie, la présence d'engins non explosés est considérée comme un obstacle majeur à l'acheminement en toute sécurité de l'aide humanitaire.

Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, toutes les parties au conflit doivent respecter le droit international humanitaire. Cela signifie qu'il faut veiller en permanence à épargner les civils et les biens de caractère civil, y compris le personnel humanitaire et ses biens, dans le cadre d'opérations militaires. Après des années de conflit, la population syrienne est aussi particulièrement vulnérable aux chocs climatiques, qui constituent une menace persistante. Au cours du mois dernier, les fortes inondations qui ont frappé plusieurs camps de déplacés à Edleb et dans le nord d'Alep ont touché plus de 15 000 personnes en l'espace de deux jours. À l'approche de l'été, les menaces de sécheresse, de choléra et d'autres risques sanitaires augmentent. Les vagues de chaleur vont mettre à rude épreuve les services d'eau et d'assainissement qui sont déjà limités. Cela va aggraver les risques pesant sur la santé sexuelle et reproductive et la protection des femmes et des adolescentes, qui sont généralement exposées à des niveaux plus élevés de violence fondée sur le genre en raison de l'absence d'intimité dans les installations sanitaires et aux alentours et de la nécessité de s'aventurer plus loin pour obtenir de l'eau.

L'ONU et ses partenaires humanitaires continuent de fournir une aide essentielle à des millions de personnes dans toute la Syrie. Mais, comme nous l'avons signalé à maintes reprises, la réduction alarmante des financements érode progressivement notre capacité d'action. Nous avons déjà dû prendre des décisions extrêmement difficiles pour donner la priorité à la fourniture d'une aide vitale aux plus vulnérables, en ciblant 10,8 millions de personnes sur un total de 16,7 millions dans le besoin. Cette année, nous demandons un financement de 4 milliards de dollars, ce qui représente une nette réduction par rapport aux niveaux de 2023, malgré l'augmentation des besoins. Malheureusement, un grand nombre de ces personnes risquent d'être privées d'une aide vitale si les niveaux actuels de sous-financement persistent. Des centaines d'établissements médicaux et d'équipes sanitaires mobiles risquent de fermer dans les mois à venir, entravant l'accès de millions de personnes à des soins vitaux, y compris les soins de santé maternelle, sexuelle et reproductive dont 4,1 millions de femmes et de filles en âge de procréer ont besoin d'urgence.

Au cours des deux prochains mois, plus de 1,8 million de personnes seront privées d'accès à l'eau salubre dont elles ont besoin pour éviter des risques sanitaires accrus cet été. Des millions de personnes confrontées à une insécurité alimentaire modérée risquent de se retrouver sans aucune aide, ce qui pourrait augmenter encore le nombre de celles en situation d'insécurité alimentaire grave. Parmi les 500 000 enfants souffrant de malnutrition aiguë, nombreux sont ceux qui, cette année,

pourraient ne pas bénéficier d'un traitement susceptible de leur sauver la vie. En outre, en l'absence de ressources supplémentaires, les efforts déployés pour repérer et détruire les mines terrestres et autres engins explosifs ne seront pas à la hauteur du défi que je viens de décrire. Le financement de l'aide aux réfugiés palestiniens touchés par la crise syrienne a lui aussi fortement diminué au cours de l'année écoulée. Cela a mis à mal la capacité de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient à fournir une aide d'urgence – pécuniaire, alimentaire ou autre – à plus de 400 000 réfugiés palestiniens en Syrie.

Les contraintes croissantes qui pèsent sur les ressources ne font que souligner l'importance d'acheminer de l'aide en Syrie par tous les moyens disponibles, y compris à travers la frontière et les lignes de front. L'opération transfrontière menée par la Türkiye continue de permettre l'acheminement d'une aide vitale dans le nord-ouest de la Syrie, en plus de la fourniture de services de santé, de nutrition, de protection, d'éducation et d'autres services essentiels. Je voudrais saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur Yıldız, le nouveau représentant de la Türkiye. Mais, comme dans d'autres régions du pays, le niveau d'aide fournie par les organismes des Nations Unies dans le nord-ouest de la Syrie a dû être considérablement réduit en raison du manque de financement, et l'aide alimentaire est particulièrement touchée. Nos partenaires humanitaires consacrent les ressources dont nous disposons à 625 000 personnes en situation d'insécurité alimentaire grave, mais quelque 3 millions d'autres personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée doivent malheureusement se passer de toute assistance dans cette région. Nous nous félicitons que les livraisons transfrontières soient toujours autorisées dans le nord-ouest de la Syrie, et nous négocions actuellement avec le Gouvernement syrien pour pouvoir utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raai au-delà du 13 mai. Nous poursuivons également le dialogue avec les acteurs concernés pour élargir l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front dans toute la Syrie, y compris dans le nord-ouest, et nous exhortons toutes les parties à faciliter cet accès.

Les appels que nous lançons pour la Syrie ne sont pas nouveaux, mais ils méritent d'être répétés. Le droit international humanitaire doit être respecté, notamment en ce qui concerne la protection des civils et l'accès sans entrave de l'aide humanitaire, tant transfrontière qu'à travers les lignes de front. Nous avons besoin d'urgence des ressources nécessaires pour pouvoir continuer de fournir une assistance critique aux millions de personnes qui

en ont désespérément besoin. Enfin, nous nous associons à nouveau à M. Pedersen pour appeler toutes les parties à renouveler leur engagement en faveur d'une solution politique pour mettre un terme au conflit, sans laquelle nous ne pourrions pas mettre fin à cette crise humanitaire, et pour permettre au peuple syrien de bénéficier des perspectives qu'il souhaite désespérément.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Rajasingham de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Hayford.

M^{me} Hayford (*parle en anglais*) : Nous remercions la délégation maltaise d'avoir facilité notre participation au débat d'aujourd'hui, et exprimons notre sincère reconnaissance aux orateurs précédents pour leurs exposés détaillés.

Malteser International est l'organisme humanitaire à vocation mondiale de l'Ordre souverain de Malte. L'Ordre, fondé à Jérusalem il y a près de 1 000 ans, jouit d'un statut *sui generis* d'entité internationale souveraine, et nous mettons à profit notre engagement mondial en fournissant une aide humanitaire à plus de 120 pays. Malteser International apporte une assistance médicale et des secours dans les régions du monde touchées par des catastrophes naturelles, des guerres et des conflits connexes. Nous menons actuellement des opérations dans 34 pays et apportons une aide à la population syrienne depuis plus de 10 ans. Nous nous remémorons la résolution 2254 (2015) qui demande à toutes les parties au conflit en Syrie d'autoriser immédiatement les organismes humanitaires à accéder rapidement, en toute sécurité et sans entrave, dans l'ensemble de la Syrie, et par les voies les plus directes, à toutes les personnes dans le besoin.

Bien que de nombreuses organisations d'aide et organismes humanitaires aient fourni un large éventail de services au peuple syrien au cours de la dernière décennie, plus de gens encore qu'à n'importe quel moment de la guerre, soit trois personnes sur quatre, ont besoin d'une aide humanitaire, pour citer le Secrétaire général António Guterres. Plus de la moitié de la population souffre de la faim. Des communautés entières luttent pour survivre alors que le financement de l'aide humanitaire a atteint un niveau historiquement bas et qu'environ la moitié de la population d'avant la guerre est toujours déplacée en Syrie ou à l'étranger. En tant qu'entité internationale souveraine sans population ni territoire propre, et fidèle uniquement à sa mission de servir les pauvres et les malades, l'Ordre souverain de Malte est particulièrement proche des personnes dans le besoin. D'une certaine manière, nos citoyens sont les déplacés et les dépossédés, les laissés-pour-compte

et les oubliés, et nous faisons partie de leur vie au quotidien. Nous parlons en leur nom et nous voudrions partager certaines de leurs histoires avec le Conseil.

Abu Ammar, un Syrien de 64 ans, a été déplacé par les bombardements il y a six ans. Lui et ses enfants ont presque tout perdu, et le tremblement de terre du 6 février 2023 a emporté ce qui restait. « Ce jour-là, j'ai cru mourir », nous a-t-il confié. « Mais mes enfants et moi avons pu sortir de sous les décombres après avoir tenu bon pendant plusieurs heures. Aujourd'hui, un an après le tremblement de terre, nous vivons dans un camp où nous n'avons pas accès aux produits de première nécessité. Chaque jour nous rappelle la tragédie et ce que nous avons perdu. »

L'expérience éprouvante de Hala, qui a accouché au milieu de frappes aériennes et d'une catastrophe naturelle, met en lumière la résilience des Syriennes face à l'adversité. « J'ai été confrontée deux fois à la peur de perdre mon enfant », nous a-t-elle dit. « Une première fois durant le tremblement de terre, lorsque le toit de notre maison s'est effondré sur nous. Par la grâce de Dieu, nous avons survécu. Et une deuxième fois pendant un bombardement, alors que j'étais sur le point d'accoucher. Contre toute attente, mon enfant et moi en sommes sortis indemnes une fois de plus. » Cependant, Hala et sa jeune famille continuent de mener une existence précaire aux côtés de milliers d'autres personnes, en proie à de graves dangers, à des contraintes financières et à des pénuries croissantes de nourriture et d'eau.

Areej, qui a 15 ans, est née avec un trouble de la croissance et a besoin de prendre régulièrement des médicaments. Sa famille vit sous une tente depuis que le tremblement de terre l'a forcée à fuir en pleine nuit, sous une pluie battante, dans une terreur aveugle. Mais Areej garde espoir.

« Je rêve de terminer mes études, que j'ai dû interrompre l'année dernière parce que ma famille n'avait pas les moyens de payer à la fois les frais de scolarité et le coût des médicaments. Mon rêve est de voir les enfants vivre en sécurité, à l'abri de la guerre et des tremblements de terre ».

Areej est toutefois convaincue qu'elle et de nombreux autres enfants devront faire face aux conséquences des guerres et des tremblements de terre, ce qui aura des répercussions durables.

L'Ordre de Malte s'attache à améliorer la vie d'Abu Ammar, de Hala, d'Areej et de milliers d'autres personnes comme eux. Nous sommes déterminés à fournir des soins de santé essentiels, des services d'urgence dans les domaines de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de

l'hygiène, ainsi qu'une aide à la subsistance, en collaborant étroitement avec les organisations non gouvernementales (ONG) locales et internationales afin d'encourager les capacités locales et les actions de la société civile pour que nos efforts soient réellement durables. Nous nous engageons également à protéger ce que le pape François, dans une déclaration récente, a appelé

« la dignité infinie, inaliénablement ancrée dans l'être même, qui prévaut dans et au-delà de toute circonstance, de tout état et de toute situation qu'une personne peut rencontrer ».

Jusqu'à présent, les efforts de l'Ordre souverain de Malte ont directement profité à plus de 250 000 Syriens, dont 33 000 patients ayant reçu un traitement dans les établissements de santé que nous soutenons. Nous envisageons la santé dans sa globalité, c'est pourquoi nous avons également facilité la prestation de plus de 50 000 séances consacrées à la santé mentale et au soutien psychosocial. Cependant, face à la persistance des besoins, nos efforts ne représentent qu'une goutte d'eau dans l'océan.

Une aide humanitaire soutenue est indispensable, mais les acteurs humanitaires doivent aussi pouvoir accomplir leur travail alors que le conflit s'intensifie à nouveau. Selon le Forum régional des organisations non gouvernementales internationales en Syrie, plus de 16 000 incidents liés au conflit ont été signalés par les ONG au cours des seuls neuf derniers mois, ce qui représente une augmentation de 33 %. Les attaques de plus en plus fréquentes, y compris les frappes aériennes dans des zones densément peuplées, menacent la vie des civils et des travailleurs humanitaires. Les innocents ne cessent d'être punis, au point que, pour certains, la dignité humaine n'est en fait rien d'autre qu'un mot.

Nous demandons instamment que toutes les puissances et forces en présence en Syrie réaffirment leur engagement à respecter le droit international humanitaire, tout en assurant la protection des civils. Une action urgente est nécessaire pour désamorcer la violence, faciliter l'accès de l'aide humanitaire et protéger les populations vulnérables, en particulier les femmes, les enfants et les personnes handicapées.

Face aux difficultés croissantes, nous appelons la communauté internationale à redoubler d'efforts pour appuyer les organisations humanitaires sur le terrain et fournir des financements suffisants pour répondre aux besoins grandissants des populations touchées. Les donateurs doivent honorer les engagements qu'ils ont pris d'appuyer les programmes de relèvement rapide et de renforcement

de la résilience, en reconnaissant qu'il importe de répondre aux besoins à moyen et long terme parallèlement à la fourniture d'une aide d'urgence. La priorité doit être donnée aux efforts de localisation, en apportant un soutien accru aux organisations locales pour qu'elles puissent véritablement mener des interventions efficaces et pertinentes.

Nous jugeons encourageants les signes selon lesquels le monde commence à prêter à nouveau attention à la Syrie. La récente réadmission du pays au sein de la Ligue des États arabes est, espérons-le, de bon augure, tandis que les nations de la région s'engagent à mettre en œuvre des politiques visant à atténuer les souffrances, tout en aidant les populations sinistrées à reconstruire leur vie. Les aides socioéconomiques doivent être orientées vers les personnes qui en ont le plus besoin. Cette démarche pourrait s'inscrire dans le cadre d'une approche politique cohérente de la communauté internationale pour favoriser le développement agricole local et la reconstruction des infrastructures afin d'améliorer les conditions de vie de la population, de rétablir la confiance et de donner l'espoir d'un avenir plus favorable.

La crise humanitaire en Syrie requiert une attention sans faille et une action collective de notre part. Nous devons être solidaires des personnes dans le besoin et œuvrer en faveur d'un règlement pacifique du conflit. Tâchons d'entendre les voix des personnes touchées par la crise et de redoubler d'efforts pour atténuer leurs souffrances et leur redonner l'espoir d'un avenir meilleur. Des lueurs d'espoir se font jour en Syrie ; espérons qu'elles ne s'éteindront pas à nouveau.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Hayford de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je voudrais commencer par remercier l'Envoyé spécial, Geir Pedersen, le Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Ramesh Rajasingham, et M^{me} Hayford, de Malteser International, de leurs présentations. Je crois que toutes et tous ont souligné la grande souffrance de longue durée de la population syrienne, qui doit cesser. Je voudrais les remercier de leur engagement pour rétablir une perspective d'espoir. Je voudrais aussi saluer la présence des représentants de la région, et en particulier souhaiter la bienvenue au nouveau représentant de la Türkiye.

La Suisse est profondément préoccupée par la spirale de violence en cours au Moyen-Orient, une région « au bord du précipice », comme le note justement le

Secrétaire général. Nous avons à plusieurs reprises donné nos positions très claires sur les attaques récentes. Ici, aujourd'hui, j'aimerais souligner l'impératif que la régionalisation du conflit au Proche-Orient et son extension actuelle sur le territoire syrien soient contenues. Il est urgent d'œuvrer à la désescalade.

Qu'il me soit permis de formuler quelques remarques sur les aspects politiques.

Treize ans de conflit ont déjà ravagé la Syrie. Afin d'empêcher toute aggravation ultérieure, nous appelons tous les acteurs impliqués militairement en Syrie ou qui exercent une influence sur les parties au conflit à s'engager pour un cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire syrien, conformément à la résolution 2254 (2015) et comme demandé dans celle-ci. Nous rappelons que les populations et infrastructures civiles doivent être protégées en vertu du droit international, notamment du droit international humanitaire et des droits humains, en toutes circonstances. À cet égard, la Suisse soutient tous les efforts de l'Envoyé spécial, en coordination avec la Syrie et les pays de la région, pour la reprise d'un processus politique crédible et viable, conformément à la résolution 2254 (2015).

À l'intérieur et hors du pays, l'appel de la société civile syrienne doit aussi être écouté. Beaucoup de Syriens et de Syriennes, en particulier des jeunes femmes, citoyennes, réfugiées ou représentantes politiques locales, revendiquent leur droit à une participation pleine, égale et significative aux décisions ayant trait à leur avenir. Cette même société civile a d'ailleurs joué un rôle clef, que nous saluons, dans la création de la nouvelle Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne, basée à Genève. La Suisse souligne qu'une coopération de tous les acteurs avec cette institution à caractère humanitaire sera cruciale pour accorder enfin un droit de savoir aux proches des personnes détenues et disparues, quelle que soit leur appartenance, traçant ainsi la voie vers une réconciliation et une solution politique durable en Syrie.

Face aux crimes d'atrocité, commis depuis 2011, la lutte contre l'impunité, notamment facilitée par le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, est une condition *sine qua non* pour atteindre une paix durable.

J'aimerais dire maintenant quelques mots sur le volet humanitaire.

La reprise du processus politique est aussi une condition essentielle pour inverser la spirale du déclin humanitaire et économique en Syrie. La communauté internationale a une responsabilité d'éviter que le conflit et la situation humanitaire en Syrie ne tombent dans l'oubli.

En Syrie, 16,7 millions de personnes, un nombre sans précédent, ont besoin d'aide humanitaire, comme on vient de l'entendre. Le pays fait face à une crise multidimensionnelle prolongée, dans laquelle les facteurs économiques, sociaux et naturels se conjuguent à ceux liés au conflit et touchent les femmes et les filles de manière disproportionnée. Quatre-vingts pour cent des 2 millions de personnes déplacées qui vivent encore dans les camps dans le nord-ouest de la Syrie sont des femmes et des enfants.

L'accès de ces femmes et de ces filles à l'aide humanitaire, y compris alimentaire, de manière sûre et durable, reste bien trop souvent limité, comme l'a révélé la réponse au tremblement de terre de février 2023. En outre, les risques et les cas d'abus, de violence et d'exploitation à l'égard des femmes et des filles demeurent particulièrement élevés, tandis que le nombre de lieux de refuge, y compris des espaces sûrs pour les femmes et les filles, ne suffit pas. Dans ce contexte, il est primordial de continuer à soutenir les acteurs et actrices engagés dans les activités de protection.

L'aide humanitaire doit continuer d'adopter une approche sensible au genre, afin d'atténuer les souffrances et de préserver la dignité des populations civiles. En parallèle, les projets de relèvement rapide restent indispensables afin de renforcer la résilience des populations et de réduire leur dépendance à l'aide humanitaire.

Vu l'ampleur des besoins, il est crucial que le Conseil garde son attention sur ces développements. Les acteurs et actrices humanitaires ont besoin d'une plus grande prévisibilité pour planifier leurs activités, de surcroît avec des ressources de plus en plus réduites. L'accès humanitaire ne doit pas être limité dans le temps. À cet égard, il est à saluer que les autorisations accordées jusqu'ici pour les différents points de passage transfrontaliers aient été prolongées. Nous appelons à la poursuite de leur utilisation aussi longtemps que nécessaire et sans date limite. Toutes les modalités de l'aide, y compris l'aide transfrontalière et celle fournie à travers les lignes de front, sont cruciales. Nous rappelons qu'autoriser et faciliter le passage rapide et sans entraves de l'aide humanitaire est une obligation de droit international humanitaire.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen, le Directeur Rajasingham et M^{me} Hayford de leurs exposés. Je voudrais également souhaiter la bienvenue au nouveau Représentant permanent de la Türkiye à la présente séance.

Nous partageons la frustration de l'Envoyé spécial Pedersen face à l'enlisement des efforts visant à parvenir à un règlement axé sur les Syriens dans le cadre d'un processus dirigé par les Syriens, au moyen des réunions de la Commission constitutionnelle à Genève. Nous saluons la persévérance et la créativité dont il a fait preuve pour réunir les parties, malgré l'obstructionnisme du régime syrien et de la Russie. Tous les membres du Conseil doivent appuyer ses efforts en appelant le régime syrien à participer enfin de bonne foi au processus politique.

En ce qui concerne la situation humanitaire, l'exposé du Bureau de la coordination des affaires humanitaires a une fois de plus mis en évidence les défis complexes auxquels sont confrontés les organismes d'aide des Nations Unies pour fournir une assistance humanitaire aux 16,7 millions de personnes en Syrie, dont 10,8 millions font partie des plus vulnérables qui ont besoin d'une aide immédiate et vitale. Ces chiffres stupéfiants confirment une fois de plus ce que la communauté humanitaire et le peuple syrien disent depuis des années : l'aide apportée aux personnes qui en ont besoin est insuffisante. L'accord de 90 jours conclu avec le régime syrien pour permettre à l'ONU d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï expire dans quelques semaines. Ces deux points de passage ont été très utiles et ont permis d'acheminer plus rapidement et plus efficacement des secours aux communautés qui en ont besoin, en plus du point de passage vital de Bab el-Haoua. L'accord de six mois concernant ce point de passage expire en juillet. Nous avons clairement indiqué que la prorogation de ces accords à la dernière minute, pour quelques mois seulement, n'est pas un moyen efficace de répondre aux besoins humanitaires considérables et persistants en Syrie. Nous demandons une fois de plus que l'accès soit garanti tant que les besoins persistent.

S'agissant des détentions et des personnes portées disparues, nous saluons le financement récent de l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne au titre du budget ordinaire de l'ONU pour le reste de l'année, ce qui lui permettra de commencer ses activités. Nous devons veiller à ce que cette institution dispose du personnel et des ressources dont elle a besoin pour commencer à apporter une assistance aux familles qui méritent depuis longtemps de savoir ce qu'il est advenu de leurs proches disparus. Il s'agit d'un impératif humanitaire et d'un élément nécessaire pour instaurer une paix pérenne en Syrie.

Enfin, je voudrais exprimer de nouveau nos vives inquiétudes quant au fait que le régime syrien a permis à des milices alliées à l'Iran d'opérer sur son territoire alors

que l'Iran continue de fournir à ces milices des systèmes d'armes sophistiqués ainsi qu'un appui en matière de renseignement, sur le plan financier et en termes de formation. Les militants supplétifs et partenaires de l'Iran ne cherchent qu'à promouvoir leurs objectifs de déstabilisation, et il est clair que le peuple syrien voit de plus en plus d'un mauvais œil leur présence. Pour prévenir une nouvelle escalade en Syrie et dans les pays voisins, les États-Unis continueront de travailler avec leurs partenaires diplomatiques pour désamorcer toutes les tensions dans la région. Le peuple syrien souffre depuis bien trop longtemps et sa situation de plus en plus désespérée exige une réponse énergique de la part de la communauté internationale. Nous devons renouveler notre engagement pour fournir les fonds nécessaires, mobiliser notre volonté politique et mener une action collective pour aider les Syriens qui en ont désespérément besoin.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous voudrions remercier l'Envoyé spécial Pedersen, le Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M. Rajasingham, et M^{me} Hayford de leurs exposés.

Depuis plusieurs années, il a été impossible d'améliorer la situation en Syrie. Nos collègues occidentaux, comme nous le savons tous, ont leur propre version sournoise des raisons de cette situation. Incapables d'accepter que l'État syrien soit sorti victorieux de la bataille contre les terroristes financés par l'Occident, ils tentent par tous les moyens d'empêcher la Syrie de se relever. La présence militaire étrangère illégale dans le nord et le sud du pays se poursuit, y compris l'occupation par les États-Unis des zones situées à l'est de l'Euphrate et de la région de Tanf. L'enclave d'Edleb, où les terroristes internationalement reconnus de Hay'at Tahrir el-Cham se sont retranchés et prospèrent, a été mise soigneusement à l'abri de la justice.

Dans le même temps, dans les capitales occidentales, nous constatons une indifférence totale au sort des habitants des régions de la Syrie contrôlées par le Gouvernement légitime. Plus de 16,7 millions de personnes ont besoin d'aide, un chiffre record pour toute la durée de la crise. Le nombre de personnes souffrant de la faim a triplé au cours des cinq dernières années. Les prix des denrées alimentaires et des produits de première nécessité continuent d'augmenter. Il y a une grave pénurie de médicaments, malgré le fait que, si je me souviens bien, la Syrie avait autrefois sa propre industrie pharmaceutique florissante.

Compte tenu de l'indifférence des donateurs occidentaux, l'action humanitaire internationale reste dérisoire. Cette année, le plan d'aide humanitaire de l'ONU n'est

financé jusqu'à présent qu'à hauteur de 0,2%, c'est-à-dire que sur les 4 milliards de dollars requis, seuls 8 millions ont été mobilisés. Cette situation entraîne non seulement l'annulation de nouveaux projets de relèvement rapide, dont dépend en grande partie l'avenir du pays, mais également une réduction des activités déjà en cours. Par exemple, le Programme alimentaire mondial, qui nourrissait 3 millions de Syriens dans le besoin chaque mois, n'apporte une assistance qu'à 1 million de personnes aujourd'hui. Malgré tous les efforts déployés par Damas pour augmenter la quantité de l'aide humanitaire, notamment en autorisant l'utilisation de trois points de passage non contrôlés par le Gouvernement dans le nord du pays, la situation va de mal en pis. Le point de passage de Raai n'est pas vraiment opérationnel. Il n'y a pas d'opérations d'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front ; et les efforts de l'ONU pour les rétablir n'ont pas porté leurs fruits. Tous les pseudo-humanitaires occidentaux prétendent qu'il est normal que les terroristes de Hay'at Tahrir el-Cham déterminent eux-mêmes quelle est l'aide dont ils autoriseront ou non la fourniture aux réfugiés qui se trouvent à Edleb. Il va sans dire que leurs décisions sont guidées par leur objectif de s'enrichir.

L'un des principaux facteurs qui sapent l'action humanitaire en Syrie reste la pression asphyxiante des sanctions imposées par les pays occidentaux, principalement les États-Unis. Les mesures coercitives unilatérales, illégales et inhumaines n'ont pas seulement des conséquences sur l'économie, mais elles ont également des effets socioéconomiques de plus large portée. En outre, les sanctions ont une incidence négative sur la capacité de l'État à lutter contre le terrorisme. Il ne faut pas l'oublier. Cependant, nos collègues américains ne s'en soucient nullement. D'ailleurs, le Congrès des États-Unis examine actuellement un nouveau projet de loi sur les sanctions, au titre évocateur d'Assad Regime Anti-Normalization Act (Loi contre la normalisation des relations avec le régime d'Al-Assad). Cette loi qui couvre la période allant jusqu'à la fin de 2032 est censée remplacer la loi César, qui vient à expiration cette année. Ce texte envisage l'utilisation d'un mécanisme de sanctions secondaires pour superviser et punir les entités présentes en Syrie, y compris celles de l'ONU. Il s'agit d'une pression flagrante sur des acteurs internationaux qui s'efforcent de créer de bonnes conditions socioéconomiques de base pour le développement à long terme de la Syrie, qui souffre depuis longtemps. Même si ce banditisme peut s'inscrire dans ce que l'on appelle « l'ordre fondé sur des règles », il n'est certainement pas conforme au droit international.

Nous réclamons depuis longtemps la publication d'un rapport spécial de l'ONU sur les incidences

négatives des sanctions sur le travail des institutions spécialisées. Dans les circonstances actuelles, ce rapport est encore plus nécessaire. Nous voudrions attirer une fois de plus l'attention du Coordonnateur résident en Syrie et de l'OCHA, en tant qu'élément important de l'équipe de pays des Nations Unies en Syrie, sur les retards inacceptables dans la publication de ce rapport, qui a été promise il y a plus d'un an, et peut-être même plus. Nous souhaiterions que le Secrétariat nous communique aujourd'hui un calendrier précis pour sa publication.

Le faible niveau de financement des donateurs, conjugué à la pression continue des sanctions et au pillage des ressources naturelles de la Syrie, n'empêche pas nos collègues occidentaux de se poser en bons samaritains et d'organiser des forums pseudo-humanitaires qui n'améliorent en rien la situation en Syrie ni autour de ce pays. Leur principal objectif est de démontrer leur mépris pour les autorités syriennes et de mobiliser des ressources pour endiguer le flux de réfugiés afin de les empêcher d'inonder à nouveau l'Europe. C'est tout.

Outre la présence militaire étrangère illégale dans le nord de la Syrie, le Conseil de sécurité doit également se concentrer sur un autre problème : les frappes de missiles et bombardements réguliers d'Israël sur différents sites en Syrie, qui sont lourds de dangers et se produisent dans le contexte de l'opération militaire de Jérusalem-Ouest dans la bande de Gaza, dont l'ampleur est sans précédent en termes de pertes humaines. L'exemple le plus flagrant s'est produit le 1^{er} avril, lorsque les forces armées israéliennes ont lancé une attaque aérienne sur le bâtiment du consulat iranien à Damas, faisant des morts et des blessés parmi son personnel et détruisant complètement l'installation diplomatique, ce qui a poussé le monde au bord d'une dangereuse escalade du conflit à l'échelle régionale. Nous condamnons avec la plus grande fermeté cette attaque. Nous considérons comme absolument inacceptable toute attaque contre des installations diplomatiques et consulaires dont l'inviolabilité est garantie par la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques de 1961 et la Convention de Vienne sur les relations consulaires de 1963. Il est extrêmement décevant que les États-Unis et leurs alliés n'aient pas eu le courage de condamner ce crime. Apparemment, une telle condamnation n'est pas conforme au fameux « ordre fondé sur des règles » promu par Washington.

En même temps, il est déconcertant de constater qu'il ne s'agit en aucun cas de la première attaque d'Israël contre la ville densément peuplée de Damas, ce qui pose un risque élevé de victimes civiles. Depuis le début de l'escalade dans

la zone de conflit palestino-israélienne, les attaques israéliennes contre les infrastructures civiles syriennes se sont multipliées. Rien qu'au cours des derniers mois, l'aviation israélienne a non seulement attaqué l'aéroport international de la capitale syrienne et l'aéroport d'Alep, qui sont les principaux points d'entrée de l'aide humanitaire en République arabe syrienne, mais a également frappé les régions de Deïr el-Zor et d'Albou Kamal, où l'armée syrienne poursuit sa lutte acharnée contre les combattants terroristes restants, ces mêmes combattants que nos collègues des États-Unis, contrairement à ce qu'ils proclament haut et fort, parrainent et protègent, tout comme ils parrainent les actions illégales de Jérusalem-Ouest.

Nous exigeons des autorités israéliennes qu'elles cessent leur pratique néfaste d'actions militaires menées sur le territoire de la Syrie et de ses voisins, laquelle risque d'avoir des conséquences extrêmement dangereuses pour l'ensemble de la région, déjà déstabilisée par plus de six mois d'effusion de sang dans la bande de Gaza et au-delà.

La Russie a toujours maintenu qu'il n'y avait pas d'autre solution que de faire avancer le processus de règlement politique en Syrie avec l'appui de l'ONU, dans le strict respect de la résolution 2254 (2015). En même temps, nous comprenons que les agissements des États-Unis et de leurs alliés que j'ai mentionnés créent un contexte extrêmement défavorable à la réconciliation intra-syrienne. Cela étant dit, nous sommes convaincus que les modalités de la médiation internationale doivent être fondées sur le respect des principes de souveraineté, d'indépendance, d'unité et d'intégrité territoriale de la République arabe syrienne. Il appartient aux Syriens eux-mêmes, sans pression extérieure, de parvenir à un accord sur toutes les questions en suspens relatives à la gouvernance future de leur pays.

Cela s'applique également au choix du lieu pour la reprise des travaux de la seule plateforme de dialogue direct entre Syriens, la Commission constitutionnelle. Toute tentative d'imposer aux Syriens des formules ou des cadres mal conçus qui n'ont pas été convenus avec eux est contre-productive et ne conduira qu'à une impasse. Nous estimons que l'Envoyé spécial doit continuer à chercher un autre endroit qui soit acceptable pour les délégations pour la tenue des prochaines réunions de la Commission constitutionnelle, au lieu de la Suisse, qui a perdu son statut de neutralité lorsqu'elle s'est ralliée aux sanctions unilatérales antisyriniennes et antirusse. Ce serait conforme au mandat expressément prévu par la résolution 2254 (2015), qui est d'appuyer la promotion d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens. Nous espérons que M. Pedersen aura de bonnes nouvelles à nous annoncer.

M. Bendjama (Algérie) (*parle en anglais*) : J'ai le privilège de faire la présente déclaration aujourd'hui au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Mozambique, la Sierra Leone et mon pays, l'Algérie, ainsi que du Guyana.

Nous exprimons notre gratitude à M. Geir Pedersen, M. Ramesh Rajasingham et M^{me} Helen Hayford pour leurs exposés.

Nous restons très préoccupés par la situation en Syrie. Nous regrettons vivement qu'elle continue de s'aggraver, plusieurs incidents ayant été signalés ces dernières semaines, en particulier dans le nord. Nous pensons que la situation pourrait encore se détériorer sans un effort concerté des parties concernées et de la communauté internationale.

Une reprise des hostilités ne ferait que perpétuer l'insécurité et plonger à nouveau la Syrie dans la violence. Il faut l'éviter à tout prix, car cela compromettrait gravement les progrès déjà accomplis. Nous sommes également préoccupés par les violations de la souveraineté de la Syrie et condamnons ces violations, qui portent également atteinte à la paix et à la sécurité régionales. Nous appelons au plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie. Nous demandons en outre à toutes les parties de faire preuve de la plus grande retenue afin d'éviter un embrasement régional.

Nous sommes fermement convaincus que la solution à la crise syrienne est politique, une solution qui doit également garantir la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015), et être fondée sur un processus politique inclusif et dirigé par les Syriens. Nous appelons donc à une reprise rapide des travaux de la Commission constitutionnelle et demandons aux parties d'appuyer les efforts de l'Envoyé spécial pour mettre en œuvre des mesures de confiance.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana appellent la communauté internationale et les principales parties prenantes à jouer un rôle plus constructif en Syrie et à aider son peuple, avec une vigueur renouvelée, à parvenir à une paix et une prospérité durables. Alors que nous entamons des négociations sur la Déclaration sur les générations futures, il est important de garder à l'esprit que les décisions que nous prenons aujourd'hui auront une incidence sur les générations futures en Syrie.

Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, les enfants syriens subissent les pires effets d'une situation d'urgence complexe et sans précédent, 6,3 millions

d'entre eux ayant besoin de services de protection. Un million d'autres enfants syriens risquent désormais d'abandonner l'école. Plus d'un demi-million risquent également de ne pas être vaccinés, et plus d'un demi-million ont aussi besoin urgent d'un traitement vital contre la malnutrition aiguë. Allons-nous les abandonner ?

La situation actuelle risque encore de s'aggraver puisque des centaines d'établissements et d'équipes médicales mobiles sont menacés de fermeture immédiate pour cause de financement insuffisant ; 14,9 millions de personnes risquent ainsi de plus avoir accès à des services de santé et de nutrition. Une situation aussi catastrophique est vouée à avoir des répercussions intergénérationnelles. Nous devons agir très rapidement pour éviter une catastrophe humanitaire plus grave.

À cet égard, les trois membres africains du Conseil et le Guyana soulignent l'importance du mécanisme trans-frontière pour apporter une aide humanitaire aux Syriens. Nous comptons sur le Gouvernement pour renouveler rapidement l'autorisation accordée aux points de passage de Bab el-Salam et de Raai. Nous insistons aussi sur le fait qu'il faut tirer pleinement parti de toutes les modalités, y compris l'acheminement à travers les lignes de front, pour parvenir aux populations dans le besoin dans les zones difficiles d'accès.

Tout en prenant acte des contributions généreuses apportées à l'intervention humanitaire en Syrie, les trois membres africains du Conseil et le Guyana soulignent que, à elle seule, l'action humanitaire ne suffira pas à alléger les souffrances du peuple syrien. On dénombre quasiment 17 millions de personnes dans le besoin, dont plus de la moitié sont des femmes, et la Syrie ne peut pas compter uniquement sur l'aide humanitaire. Elle doit aussi se voir fournir d'autres services indispensables pour promouvoir le relèvement économique.

Après 13 années d'une crise profonde et compte tenu de l'incidence des sanctions unilatérales, l'économie syrienne peine aujourd'hui à se remettre sur les rails pour pouvoir répondre aux besoins de sa population. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana estiment que, en plus de l'aide humanitaire apportée à la Syrie, la communauté internationale doit aussi s'associer à l'ONU et au Gouvernement syrien pour investir dans des projets de relèvement rapide et appuyer la reprise de l'activité économique dans les zones touchées. Ces investissements contribueront à subvenir de manière durable aux besoins fondamentaux de la population ; à créer les conditions requises pour permettre le retour volontaire des réfugiés et déplacés syriens, dans la sécurité et la dignité ; et à réduire la dépendance de la Syrie à l'égard de l'aide extérieure.

Enfin, il ne peut y avoir de paix robuste sans développement, pas plus qu'il ne peut y avoir de perspectives de développement sans paix. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana appellent les Syriens à venir à bout de leurs divergences et à s'engager dans un processus politique qui soit constructif, dirigé et contrôlé par les Syriens, et appuyé par la communauté internationale, et qui garantisse l'unité, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Directeur Rajasingham de leurs exposés. J'ai aussi écouté avec attention la déclaration de M^{me} Helen Hayford.

La Chine appuie résolument, de longue date, une solution politique à la question syrienne. La communauté internationale doit continuer de promouvoir un processus politique dirigé et pris en main par les Syriens. Nous saluons les nombreux échanges de l'Envoyé spécial Pedersen avec toutes les parties, conformément à la résolution 2254 (2015). Nous espérons que la Ligue des États arabes et les pays concernés dans la région étofferont leur communication et leur coopération avec le Gouvernement syrien et joueront un rôle constructif s'agissant de promouvoir un règlement politique. Nous sommes très favorables à ce que le Gouvernement syrien prenne les mesures nécessaires pour combattre le terrorisme. Nous appelons la communauté internationale à respecter le droit international et les résolutions du Conseil de sécurité, à rejeter le deux poids, deux mesures et à lutter contre toutes les formes du terrorisme en Syrie, en appliquant une politique de tolérance zéro.

Israël poursuit ses frappes aériennes sur le territoire syrien. La Chine y voit une source de profonde inquiétude, car de tels actes constituent une grave violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie et ne feront qu'aggraver la situation régionale, qui risque de devenir incontrôlable. Le conflit en cours à Gaza continue de faire tache d'huile. Toutes les parties doivent faire preuve de retenue et s'abstenir de toute action susceptible d'exacerber les tensions. Les grandes puissances extérieures à la région doivent jouer un rôle constructif pour inciter à apaiser les tensions sur place.

La situation humanitaire en Syrie est véritablement catastrophique. La communauté internationale doit davantage s'astreindre à fournir une assistance à la Syrie et veiller à ce que les projets de relèvement rapide dans tout le pays bénéficient d'un soutien financier suffisant et non préaffecté. Les opérations de secours franchissant les lignes de front sont au point mort depuis plus

de six mois. Les parties contrôlant de fait le nord-ouest de la Syrie doivent s'employer avec sincérité à faciliter la progression des opérations de secours à travers les lignes de front. Les sanctions unilatérales et le pillage des ressources entravent depuis longtemps les efforts syriens en faveur de la reprise économique, du développement social et d'une amélioration des moyens de subsistance de la population. Nous exhortons les pays concernés à cesser immédiatement leurs actions unilatérales illégales. Les forces étrangères doivent immédiatement mettre un terme à leur présence militaire illégale en Syrie.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen, M. Rajasingham, Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et M^{me} Hayford de leurs exposés très utiles.

Le conflit syrien, qui dure depuis 13 ans et constituait déjà l'une des pires catastrophes humanitaires au monde, a récemment connu une intensification notable de la violence et des hostilités. Pour plus de 16 millions de personnes, l'aide humanitaire est une véritable bouée de sauvetage. Des millions d'enfants vivent une situation calamiteuse et ne peuvent pas se rendre à l'école.

En plus d'un cauchemar humanitaire persistant, la corruption et la mauvaise gestion sont endémiques, des centaines de milliers de personnes sont portées disparues et de nombreuses autres, hélas, se livrent désormais au terrorisme et à des activités criminelles, notamment le trafic de drogue, pour assurer leur survie.

Le financement du plan de réponse humanitaire pour la Syrie est au plus bas, malgré l'ampleur des besoins, 4 milliards de dollars, pour 2024. Pour parler sans détours, la communauté internationale commence à ressentir une lassitude humanitaire face à une crise syrienne qui se prolonge sans la moindre perspective de solution politique.

Ceux qui souhaitent le maintien du statu quo doivent admettre qu'il ne va pas dans le sens d'un avenir pacifique et stable en Syrie. Le Japon a appelé sincèrement le Gouvernement syrien, premièrement, à faire avancer le processus politique conformément à la résolution 2254 (2015) ; deuxièmement, à créer un environnement propice au retour des réfugiés ; et troisièmement, à coopérer pleinement avec la communauté internationale. De son côté, le Japon a fourni divers types d'aide au relèvement rapide et à la résilience à moyen et long terme, y compris un soutien continu à la réhabilitation des hôpitaux, des écoles et des infrastructures de base afin d'aider les Syriens à devenir plus autonomes. Nous encourageons tous les États Membres à ne pas se contenter de parler du besoin crucial d'aide en Syrie, mais

à prendre des engagements concrets. Dans cette optique, il sera essentiel que le Gouvernement syrien prenne des mesures positives, notamment dans le cadre du processus politique, afin d'encourager la communauté internationale à continuer de renforcer son appui à la Syrie. La progression des travaux de la Commission constitutionnelle serait considérée comme un geste important, et la Commission doit recommencer à se réunir sans plus tarder.

Nous estimons que le problème fondamental lié à cette crise persistante est le manque de confiance entre le Gouvernement syrien et les autres acteurs importants. Le Conseil de sécurité doit continuer à soutenir l'approche progressive de l'Envoyé spécial en tant que mesure de confiance. Les échanges directs et le dialogue entre les parties concernées sont également essentiels. Même si l'on n'obtiendra pas forcément de résultats du jour au lendemain, nous devons agir avant que la crise ne débouche sur une explosion irréversible.

Enfin, les efforts diplomatiques déployés au niveau régional, notamment par le biais du groupe de contact arabe, resteront également essentiels, et le Japon continue de travailler en étroite collaboration avec l'ONU et les pays arabes. Faire avancer le processus politique sur la base de la résolution 2254 (2015) est le seul moyen de garantir le règlement durable de la crise syrienne.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Pedersen, le Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. Rajasingham, et M^{me} Hayford des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui. Je souhaite faire trois observations en guise de réponse.

Premièrement, étant donné le nombre record de 16,7 millions de Syriens qui ont besoin d'une aide humanitaire, un accès efficace et durable est une priorité. L'aide transfrontière est une bouée de sauvetage pour plus de 4 millions de ces personnes. Nous renouvelons donc notre appel au régime d'Al-Assad afin qu'il autorise l'acheminement de l'aide transfrontière via Bab el-Salam, Raaï et Bab el-Haoua, sans conditions ni délais arbitraires et aussi longtemps que les besoins humanitaires l'exigeront. L'aide à travers les lignes de front est importante, mais elle ne peut atteindre l'ampleur des opérations transfrontières.

Deuxièmement, les femmes et les filles ont un rôle essentiel à jouer dans l'avenir de la Syrie. Il est important de maintenir cette question au cœur de l'approche du Conseil de sécurité pour parvenir à la paix et à la stabilité en Syrie. Cela suppose notamment d'appuyer l'action menée par les organisations de Syriennes de la société

civile et par les défenseuses des droits humains, ainsi que la participation des femmes au processus politique. Cela est particulièrement important au vu des conséquences disproportionnées du conflit sur les femmes, y compris le problème de la violence sexuelle liée au conflit. Le programme quinquennal de 67 millions de dollars établi par le Royaume-Uni pour renforcer la résilience locale en Syrie contribue à la mise en œuvre de trois programmes novateurs visant à soutenir les femmes sur le marché du travail et à lutter contre la violence fondée sur le genre.

Troisièmement, nous continuons à appuyer fermement les pays d'accueil en ce qui concerne la gestion des populations de réfugiés et la protection de leurs droits. Les actions du régime d'Al-Assad empêchent ces réfugiés de rentrer chez eux. Comme l'a déclaré le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, la Syrie n'est pas encore un environnement permettant le retour sûr, digne et volontaire des réfugiés.

Enfin, à un moment où la région est fragile, nous demandons instamment au régime de veiller à ce que la Syrie ne contribue pas davantage à l'instabilité régionale et de recentrer ses efforts sur un engagement véritable en faveur d'un règlement politique qui puisse garantir la stabilité à long terme que les Syriens méritent, conformément à la résolution 2254 (2015). Nous demandons instamment à tous les membres de la Commission constitutionnelle de convenir d'un lieu et de convoquer la neuvième réunion de la Commission dès que possible pour faire avancer cet effort.

M. Sangjin Kim (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen, le Directeur Rajasingham et M^{me} Hayford des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui. Ma délégation souhaite saisir cette occasion pour féliciter l'Envoyé spécial de ses efforts inlassables et réaffirmer son appui au travail qu'il accomplit pour permettre à la Syrie d'ouvrir un nouveau chapitre.

Le 1^{er} avril, après notre précédente séance sur ce sujet en mars (voir S/PV.9583), la Syrie a de nouveau été impliquée dans le conflit qui sévit dans la région. Elle a continué de prendre part aux attaques menées par la suite de diverses manières, même si elle ne l'a pas fait directement depuis son territoire. Cela montre clairement comment la Syrie pourrait être entraînée dans un conflit plus large dans la région. Je me dois cependant de souligner qu'une dynamique de conflit singulière se manifeste sur le territoire syrien, et que la dynamique globale en Syrie peut donc être comprise de deux manières. Si le pays peut être touché par les retombées de conflits extérieurs, nous devons également nous concentrer sur le fait que la question syrienne conserve ses propres facteurs et

éléments de conflit, qui ont été relégués au second plan par les autres catastrophes en cours dans la région.

Comme l'a souligné l'Envoyé spécial, des affrontements ont lieu dans le nord-ouest, le nord-est et le sud de la Syrie. Par ailleurs, Daech poursuit ses attaques terroristes dans le désert syrien et dans le nord-est. Le conflit en cours, avec tous ses facteurs internes et externes variables, signifie que tout affrontement possible ou toute erreur de calcul potentielle pourrait rendre la situation en Syrie incontrôlable. À l'inverse, ce scénario jetterait de l'huile sur les feux qui font rage dans la région.

En outre, l'insécurité qui résulte des conflits armés et des attaques terroristes entraîne inévitablement une détérioration de la situation économique et humanitaire, ce qui ne fait qu'accroître la vulnérabilité des personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants. Le financement de l'action humanitaire pour la Syrie continue de baisser, tandis que les inondations et les vagues de chaleur poussent des communautés déjà fragiles au bord du gouffre. Il est donc essentiel d'intensifier nos efforts communs pour améliorer le financement et élargir l'accès humanitaire en Syrie. Ma délégation se joint aux autres membres du Conseil de sécurité pour souligner que l'accès transfrontière par les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï doit être élargi, et que nous devons redoubler d'efforts pour accroître l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front en Syrie.

La détérioration de la situation économique et les pressions sociales sont de plus en plus marquées, comme l'a mentionné l'Envoyé spécial dans son exposé. Cela nécessite également d'accroître le financement et les ressources. C'est un cercle vicieux, et nous devons trouver un moyen d'en sortir. Nos efforts visant à dépasser ce cercle vicieux doivent commencer par le volet politique en Syrie. Toutes les parties prenantes, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Syrie, doivent faire preuve de clairvoyance dans leurs efforts pour trouver une solution politique et instaurer un cessez-le-feu national conformément à la résolution 2254 (2015) et à une approche globale. La progression de notre discussion sur la suspension des travaux de la Commission constitutionnelle est un exemple pour l'avenir.

Négliger les problèmes internes non réglés de la Syrie n'est dans l'intérêt de personne. Agir de la sorte risquerait d'entraîner un conflit de plus large ampleur en Syrie, ce qui pourrait nous ramener au conflit à grande échelle et aux sanctuaires terroristes d'il y a plusieurs décennies. Nous devons au peuple syrien, qui souffre depuis longtemps, de redoubler d'efforts pour appuyer une solution politique ainsi qu'une paix et une sécurité durables pour tous.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Pedersen, le Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. Ramesh Rajasingham, et M^{me} Helen Hayford, représentante de la société civile, des informations précieuses qu'ils nous ont fournies.

L'Équateur partage les préoccupations de l'Envoyé spécial Pedersen concernant les conséquences de l'escalade de la violence au cours des derniers mois et appelle les parties à exercer la plus grande retenue et à reprendre la voie de la négociation politique. Le seul moyen d'avancer en Syrie est de relancer un dialogue politique pluraliste, de renforcer la confiance et d'agir de manière concertée pour enrayer l'exacerbation du conflit et ses effets déstabilisateurs sur la paix et la sécurité de la région.

Conformément au mandat énoncé dans la résolution 2254 (2015), j'encourage l'Envoyé spécial Pedersen à poursuivre ses efforts en faveur de la reprise des réunions de la Commission constitutionnelle, de la stratégie de négociation pas à pas et de la mise en place d'autres mécanismes visant à trouver une solution politique durable à la crise en Syrie. Je réaffirme qu'il faut adopter une approche davantage axée sur l'engagement et la coopération afin de lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent et d'éliminer les menaces qu'ils font peser sur la population civile.

Le conflit continue de bouleverser la vie de la population syrienne et de porter atteinte à l'intégrité physique et mentale des Syriennes et des Syriens, qui sont en outre confrontés aux conséquences des inondations. Le nombre de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire pour survivre augmente, tout comme le déficit du financement nécessaire pour répondre aux besoins les plus urgents. Je tiens à dire une nouvelle fois notre préoccupation au sujet des personnes en situation de déplacement, en particulier les femmes et les enfants, ainsi que des réfugiés syriens dans des pays tiers.

Le Gouvernement syrien doit de toute urgence apporter des réponses fiables quant au sort des plus de 100 000 personnes portées disparues et prendre des mesures pour libérer les personnes détenues arbitrairement et soumises à des traitements cruels et inhumains, dont on ne connaît pas le nombre.

L'Équateur formule l'espoir que les discussions du Conseil se concrétiseront par des mesures qui ouvriront la voie à une solution politique à la crise, ainsi qu'à la paix durable, au relèvement socioéconomique et à la réconciliation nationale.

M^{me} Jurečko (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, le Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M. Ramesh Rajasingham, et M^{me} Helen Hayford.

Nous sommes gravement préoccupés par l'évolution récente de la situation, notamment en ce qui concerne Israël et l'Iran, et par l'escalade de la violence au Moyen-Orient, qui a fait à nouveau un grand nombre de victimes civiles. Cette situation doit cesser avant que toute la région ne soit entraînée plus encore dans le conflit. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général à calmer les esprits, à désamorcer la situation et à faire preuve de la plus grande retenue. En ce qui concerne la Syrie, les conditions de sécurité actuelles dans la région ne font que souligner combien il est urgent de trouver une solution politique viable, conformément à la résolution 2254 (2015).

Nous demandons instamment à tous les acteurs d'agir de bonne foi et de dialoguer et collaborer sur le fond avec l'Envoyé spécial en vue de relancer le processus politique conduit et pris en main par les Syriens. Se mettre d'accord sur le lieu où la Commission constitutionnelle pourrait se réunir à nouveau et réaliser des progrès concernant le processus progressif constituerait un bon point de départ.

L'Envoyé spécial Pedersen bénéficie de notre plein appui dans la conduite de ce processus, en coordination avec les pays de la région désireux d'œuvrer en faveur d'une solution politique au conflit syrien. Nous espérons également que les prochaines réunions du groupe de contact arabe et le sommet de la Ligue des États arabes, le mois prochain, donneront un nouvel élan à ce processus.

Compte tenu de la poursuite des hostilités, de l'insécurité et de l'instabilité, nous soulignons que les conditions propices à un retour librement consenti, dans la sécurité et la dignité des réfugiés syriens ne sont pas encore réunies. Nous voulons dire aux pays voisins de la Syrie combien nous apprécions le fait qu'ils accueillent un grand nombre de réfugiés syriens depuis plus de 10 ans. Il faut remédier aux causes profondes de la crise des réfugiés et des déplacés au titre de la résolution 2254 (2015), et nous demandons instamment à la Syrie de jouer son rôle à cet égard.

Dans le même temps, nous redisons notre consternation face aux conclusions du rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, selon lesquelles de nombreuses personnes revenues en Syrie sont victimes de violations flagrantes des droits humains et d'atteintes à ces droits, notamment d'arrestations arbitraires, d'actes

de torture, de mauvais traitements, de disparitions et de violence sexuelle et fondée sur le genre. Cette situation est inadmissible et doit cesser. Les droits humains des rapatriés doivent être pleinement respectés et les auteurs de ces actes doivent en répondre.

Malgré les préoccupations régionales, nous ne devons pas oublier le sort des Syriens. Aujourd'hui, près de 17 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire. Au cours des 13 dernières années, un trop grand nombre de Syriens ont été déplacés, n'ont pas eu accès à l'éducation, ont été en proie à la malnutrition et sont morts de maladies évitables.

Au lieu de voir des signes de progrès encourageants, nous apprenons que le nombre de personnes dans le besoin en Syrie n'a jamais été aussi élevé et qu'il est susceptible d'augmenter encore. Une réponse urgente est nécessaire en ce qui concerne l'accès à la nourriture, à l'eau potable, aux soins de santé, aux services nutritionnels et aux écoles. Toutefois, les conditions d'instabilité et d'insécurité durables et persistantes exigent également une stratégie viable de relèvement rapide pour renforcer la résilience des communautés vulnérables.

L'OCHA et d'autres acteurs humanitaires ont demandé à plusieurs reprises un financement suffisant pour pouvoir répondre aux besoins du pays. À cet égard, l'Union européenne organisera, le 27 mai prochain, la huitième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région. L'objectif de la Conférence est d'appeler l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de trouver une solution politique au conflit et de recueillir des promesses d'aide humanitaire en faveur de la Syrie et des réfugiés syriens dans leurs pays d'accueil dans la région.

Nous saisissons également cette occasion pour souligner à nouveau le rôle des agents humanitaires, qui doivent pouvoir travailler en toute sécurité. Nous rappelons que toutes les parties doivent permettre et faciliter le passage sans entrave et en toute sécurité de l'aide humanitaire vers les zones qu'elles contrôlent et à travers ces zones. Nous soulignons que les opérations humanitaires doivent être plus prévisibles et que toutes les modalités de l'aide, y compris l'aide transfrontière et celle fournie à travers les lignes de front, demeurent nécessaires pour répondre aux vastes besoins humanitaires.

Enfin, nous exprimons notre vive inquiétude au sujet de la persistance de graves violations du droit international. Toutes les parties doivent respecter le droit international, en particulier le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

Les habitants de la Syrie et de la région ont suffisamment souffert. Il est grand temps de donner la priorité à leurs aspirations, à leurs intérêts et à leurs rêves, et c'est pourquoi il est primordial que le Conseil envoie un message clair selon lequel il est essentiel de réaliser des progrès sur le plan politique afin d'avancer vers un cessez-le-feu à l'échelle nationale dont le peuple syrien et l'ensemble de la région ont cruellement besoin.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Pedersen, M. Rajasingham et M^{me} Hayford pour leurs interventions.

Devant l'escalade des hostilités que connaît le Proche-Orient depuis octobre 2023, notre responsabilité est de tout faire pour apaiser les tensions. L'ensemble des acteurs doivent faire preuve de retenue. La France continue à œuvrer pour prévenir un embrasement régional, en coordination avec ses partenaires.

En Syrie, les Syriens sont les premières victimes de cette montée des tensions. Le régime de Damas et ses alliés restent sourds à leurs demandes pour plus de paix, de liberté et de dignité. Une paix juste et durable en Syrie passe par une solution politique, fondée sur la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015). La France soutient les efforts de M. Pedersen en ce sens. Sans processus politique crédible et inclusif, les sanctions que nous avons adoptées ne pourront être levées et nous ne pourrions financer la reconstruction.

La France est également préoccupée par la recrudescence des activités de Daech, ainsi que par l'essor du trafic de Captagon. Nous demandons au régime du Président Al-Assad de prendre des mesures significatives pour enrayer le trafic de drogue. S'agissant de la lutte contre le terrorisme, notre détermination demeure entière.

La situation humanitaire n'a cessé de se dégrader. Plus de 13 millions de personnes se trouvent en situation d'insécurité alimentaire. La France et l'Union européenne restent engagées pour soutenir les Syriens. Une nouvelle conférence aura lieu à Bruxelles le 27 mai prochain pour mobiliser les donateurs. L'année 2024 marque un record dramatique, alors que 16,7 millions de personnes ont besoin d'aide. L'accès humanitaire doit non seulement être garanti mais également prévisible. Nous appelons au renouvellement des autorisations pour les deux points de passage de Bab el-Salam et Raaï, mais aussi pour Bab el-Haoua, sans limitation dans le temps. Il est important que les acteurs humanitaires puissent accéder à l'ensemble des populations, y compris par l'acheminement à travers les lignes de front. Bien entendu, le droit international humanitaire s'impose à tous.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de Malte.

Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial Pedersen, le Directeur Rajasingham et M^{me} Hayford de leurs observations au Conseil ce matin.

Les volets politique, humanitaire, économique, de la sécurité et des droits humains du dossier syrien continuent de stagner ou de se détériorer. Les civils continuent d'être la cible d'attaques fréquentes et meurtrières perpétrées par Daech dans toute la Syrie. Des Syriens ordinaires, y compris des enfants, continuent d'être tués et mutilés à cause du recours persistant aux frappes aériennes et aux bombardements terrestres dans des zones fortement peuplées. En réponse, les travailleurs et les organisations humanitaires, telles que Malteser International, s'efforcent d'apporter du réconfort au peuple syrien et de faire preuve de solidarité à son égard, et Malte salue tous les efforts extraordinaires qu'ils déploient. Les habitants de la Syrie, en particulier les jeunes, n'ont guère connu la justice ou la paix au cours de leur courte vie. Nous avons été émus par les témoignages dont M^{me} Hayford nous a fait part ce matin. Ils reflètent la douleur et l'angoisse de millions de personnes qui se sentent totalement abandonnées par leur gouvernement, le Conseil et le monde. Le manque de financement du plan de réponse humanitaire des Nations Unies pour la Syrie en est la preuve. En ce moment même, des programmes relatifs à la santé, à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène sont revus à la baisse.

Le mois dernier, nous avons appris que les programmes d'orientation de l'Organisation mondiale de la Santé avaient été suspendus dans le nord-ouest du pays. Les effets de cette suspension ne se limitent pas aux soins de santé, mais ont également des répercussions sur les programmes de nutrition et d'éducation dans toute la Syrie. Grâce à l'excellent travail accompli par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et en coordination avec Damas et toutes les autres parties prenantes de ce conflit, les travailleurs humanitaires bénéficient dans l'ensemble de l'accès nécessaire, mais pas des ressources dont ils ont besoin. Il est capital de combler ce déficit humanitaire pour apporter à la population syrienne l'appui dont elle a besoin et qu'elle mérite, et nous attendons donc avec intérêt la tenue de la conférence de Bruxelles en mai. Dans ce contexte, nous constatons avec satisfaction que l'autorisation concernant les points de passage de Bab el-Haoua, Bab el-Salam et Raai a été prorogée. Elle doit être maintenue aussi longtemps que les besoins persistent. Nous considérons également que l'acheminement de l'aide

par toutes les modalités, y compris à travers les lignes de front, joue un rôle essentiel dans la réponse globale. Les programmes favorisant le relèvement rapide, les moyens de subsistance et la résilience permettront d'aider les populations en attendant l'instauration d'une paix juste et durable qu'elles méritent depuis longtemps.

Cependant, comme nous le savons tous, aucune solution humanitaire ne permettra de régler ces problèmes. Les causes profondes du conflit qui déchire la Syrie depuis 14 ans n'ont toujours pas été éliminées. Malte reste profondément déçue que Damas ait rejeté la proposition de conciliation de l'Envoyé spécial prévoyant de réunir à nouveau l'organe restreint de la Commission constitutionnelle à Genève. La reprise des travaux de la Commission, associée à une volonté sincère de mettre en œuvre l'initiative progressive et réciproque de l'Envoyé spécial, pourrait déboucher sur des avancées politiques concrètes qui, à leur tour, permettraient d'atténuer considérablement les crises politique, humanitaire, économique, de sécurité et des droits humains dans l'ensemble du pays.

Il n'y a aucune chance qu'une solution militaire permette de mettre fin au conflit syrien. Seules des avancées conformes à la résolution 2254 (2015) permettront de réaliser les progrès nécessaires. Il est plus important que jamais de progresser sur la question des personnes détenues arbitrairement, déplacées de force ou portées disparues. Nous sommes particulièrement préoccupés par les informations faisant état de la poursuite des détentions arbitraires, des actes de torture et des violences sexuelles dans les lieux de détention dans différentes régions de la Syrie. Ces pratiques désespérées doivent cesser. Dans ce contexte, nous saluons le travail d'enquête indispensable réalisé par le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, et nous attendons avec intérêt l'opérationnalisation de l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne.

Aujourd'hui, les nombreuses parties à ce conflit ont une fois de plus entendu ce qu'il faut faire pour protéger le peuple syrien : des progrès sur le front politique conformément à la résolution 2254 (2015), un cessez-le-feu à l'échelle nationale et une véritable collaboration avec le Bureau de l'Envoyé spécial sur son initiative progressive et réciproque. Ces actions pourraient permettre de relancer les perspectives de paix, désamorcer les tensions régionales, rendre au peuple syrien sa dignité inhérente et lui garantir un avenir sûr.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Aldahhak (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Nous célébrons aujourd'hui le soixante-dix-neuvième anniversaire de l'ouverture de la Conférence de San Francisco, au cours de laquelle les États fondateurs de l'Organisation des Nations Unies, dont mon pays, la Syrie, ont rédigé la Charte des Nations Unies et confié au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, dans l'espoir que notre action commune dans ce domaine serait rapide et efficace.

Contrairement à notre volonté collective, les trois États occidentaux membres permanents ont contraint le Conseil de sécurité à s'écarter de son mandat et à rester silencieux face aux violations du droit international et des buts et principes énoncés dans la Charte commises par eux ou leurs alliés. Ils ont utilisé le Conseil comme une plateforme pour attaquer certains États Membres, tourner l'opinion contre eux et promouvoir des allégations sans fondement à leur sujet, comme nous avons en encore entendues aujourd'hui de la part des délégations des trois membres permanents occidentaux.

L'agression barbare qu'Israël mène depuis près de sept mois contre les Palestiniens à Gaza a mis en lumière une fois de plus les positions fallacieuses de ces États, le caractère hypocrite de leurs préoccupations en matière de droits humains et le fait qu'ils ne sont pas qualifiés pour contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Ils se sont rangés du côté de l'entité d'occupation israélienne, lui ont apporté un appui politique, médiatique et financier et lui ont ouvert leurs dépôts d'armes. Cela l'a encouragé à poursuivre ses crimes contre le peuple palestinien et les citoyens d'autres pays de la région et ses efforts pour aggraver la situation dans notre région et la plonger dans une guerre régionale ouverte.

En l'espace de quelques mois, les États-Unis ont exercé leur droit de veto à cinq reprises pour empêcher le Conseil de sécurité de mettre fin au génocide commis par l'occupation israélienne et pour empêcher l'État de Palestine d'exercer son droit légitime de devenir Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies. Les États-Unis et leurs alliés ont également fait obstruction à l'action du Conseil visant à mettre fin aux attaques israéliennes répétées contre les territoires syriens et à s'assurer qu'elle ne se reproduiront pas. Ils ont même empêché le Conseil de publier une déclaration à la presse condamnant

l'attaque terroriste israélienne contre le consulat iranien à Damas. Le représentant du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. Rajasingham, vient d'évoquer dans son exposé l'assassinat d'un travailleur humanitaire dans la région de Deïr el-Zor. Cependant, il a omis de mentionner que cela résultait d'un bombardement israélien sur les territoires syriens, tout comme la mort de plus de 140 travailleurs humanitaires à Gaza, qui ont péri aux mains des autorités d'occupation, avec l'appui, la couverture, les armes et le financement des États-Unis.

Le Gouvernement syrien poursuit ses efforts pour renforcer et développer les mécanismes de différentes institutions de l'État. Au cours des derniers mois, une série de dialogues de haut niveau ont été organisés avec la participation de représentants de divers groupes de la société syrienne. Les acteurs politiques, économiques, culturels et de la société civile, ainsi que les jeunes, se sont engagés dans une démarche participative et fondée sur le dialogue. Il y a quelques jours, notre Ministère de l'information a promulgué une loi qui comprend un certain nombre de dispositions visant à encourager les activités des médias, à garantir leur liberté et à promouvoir le droit des personnes à exprimer leurs opinions. Des préparatifs sont également en cours pour la tenue d'élections constitutionnelles et nationales, en vue de renforcer le rôle des institutions de l'État et de préserver la souveraineté, la sécurité et la stabilité du pays.

Dans le même temps, malgré les défis existants et les nouveaux défis liés à l'agression israélienne et aux tensions qu'elle provoque dans la région, le Gouvernement syrien continue de faire tout son possible pour améliorer les conditions humanitaires et de vie des Syriens, leur fournir des services essentiels, et faciliter le retour des réfugiés et des personnes déplacées. Le Gouvernement prend aussi d'autres mesures que certains pays occidentaux continuent de balayer d'un revers de la main ou de minimiser délibérément, au lieu d'en reconnaître l'importance et de les soutenir.

Les efforts du Gouvernement syrien et de ses partenaires, y compris l'ONU, sont entravés par les difficultés posées par le terrorisme et la présence illégale des forces américaines et turques dans certaines parties du territoire syrien, ainsi que leur rôle déstabilisateur et le pillage de nos ressources nationales auquel elles se livrent avec leurs supplétifs, sans parler des mesures coercitives unilatérales imposées par les États-Unis et l'Union européenne, qui exacerbent les souffrances des Syriens et les privent des services essentiels ; augmentent les taux d'inflation, de pauvreté et de chômage ; et entravent le financement du développement et la mise en œuvre des projets de relèvement rapide.

La Syrie insiste une nouvelle fois sur la nécessité de mettre fin à la présence étrangère illégale sur les territoires syriens, ainsi que sur la levée immédiate, complète et inconditionnelle des mesures coercitives unilatérales. Nous soulignons qu'il est nécessaire de revoir la structure de l'action de l'ONU en Syrie et de limiter son mandat et ses activités au bureau des Nations Unies à Damas, en coopération et coordination totales avec le Gouvernement syrien. Il faut mettre un terme à la situation anormale imposée par des circonstances exceptionnelles qui n'existent plus, y compris en fermant le bureau des Nations Unies à Gaziantep, qui représente un fardeau financier et politique pour l'ONU.

Mon pays, la Syrie, réaffirme sa position à l'égard de ce qu'on appelle la Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, qui se tient sans la moindre coordination avec la principale partie concernée, à savoir le Gouvernement syrien, et sans sa participation. Nous affirmons que cette conférence n'est rien d'autre qu'un spectacle organisé par certains États pour détourner l'attention des conséquences dévastatrices de leurs mesures coercitives unilatérales, pour annoncer des promesses qui restent pour la plupart lettre morte et pour répéter des positions discriminatoires et politisées qui vont à l'encontre des principes de l'action humanitaire.

Le Gouvernement syrien réaffirme son attachement à un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sans ingérence extérieure et d'une manière qui garantisse le plein respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie, principe fondamental consacré par toutes les résolutions pertinentes des organes de l'ONU. La Syrie attend avec intérêt la tenue du neuvième cycle de la Commission constitutionnelle, et invite l'Envoyé spécial à poursuivre ses efforts conformément à la proposition constructive qui lui a été présentée par notre équipe nationale.

Pour terminer, il y a quelques jours, le 17 avril, les Syriens ont commémoré le 78^e anniversaire du départ du dernier soldat colonial français de Syrie. Nous tenons à dire, depuis cette salle, que les descendants des héros qui ont donné leur vie pour obtenir l'indépendance de la Syrie et préserver sa dignité restent déterminés à protéger et à défendre leur patrie face aux projets hégémoniques et colonialistes. Ils sont attachés à leurs libres choix nationaux et poursuivront leur lutte pour libérer leurs terres de l'occupation israélienne et de toute présence étrangère illégale, des organisations terroristes et des milices, ainsi que pour reconstruire ce qui a été détruit par le terrorisme afin d'assurer un avenir meilleur à la Syrie.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Iravani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial, M. Pedersen, et le Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. Rajasingham, de leurs exposés. Nous remercions également M^{me} Helen Hayford de ses observations.

La situation humanitaire en Syrie demeure catastrophique. Le peuple syrien est confronté à de graves problèmes économiques.

Selon le dernier rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), 16,7 millions de personnes, soit près de 70 % de la population syrienne, ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence.

Le niveau actuel des fonds alloués pour faire face à la crise humanitaire syrienne est préoccupant. Dans son rapport, l'OCHA souligne qu'un total de 4,07 milliards de dollars est nécessaire pour mettre pleinement en œuvre le plan d'aide humanitaire pour la Syrie. Cette somme est indispensable pour répondre aux besoins immédiats de 10,8 millions de personnes vulnérables, sur les 16,7 millions de personnes considérées comme étant dans le besoin.

Si la fourniture d'une aide immédiate est capitale, elle ne constitue pas une solution durable à long terme. Les efforts doivent se concentrer sur la reconstruction des infrastructures critiques, la création de conditions propices au retour en toute sécurité des réfugiés et des personnes déplacées et la progression du processus politique.

Malheureusement, les États-Unis et leurs alliés ont choisi de fermer les yeux sur la situation humanitaire sur le terrain et de poursuivre leurs intérêts politiques en Syrie. Ils ont recours aux sanctions pour réaliser les objectifs qu'ils ne sont pas parvenus à atteindre par la voie militaire ou diplomatique. Ils se livrent également à des manœuvres cyniques, notamment en politisant l'aide humanitaire et en faisant obstacle au retour des réfugiés et des déplacés. Ces actions illégales ne peuvent que prolonger la crise et aggraver les souffrances endurées par la population syrienne.

Nous demandons la levée immédiate des sanctions unilatérales. La poursuite de ces mesures inhumaines viole les droits fondamentaux du peuple syrien, punit l'ensemble de la population syrienne et aggrave le sort des groupes les plus vulnérables de la société.

Nous remercions le Gouvernement syrien de collaborer avec l'ONU et d'autres entités internationales, en mettant à disposition des installations indispensables à l'acheminement des secours et de l'aide dans les régions touchées par la crise. Tout mécanisme d'aide doit être mis en œuvre en étroite coordination avec le Gouvernement syrien, dans le plus grand respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

Nous condamnons à nouveau avec force les attaques terroristes lâches perpétrées par le régime israélien, le 1^{er} avril, contre nos locaux diplomatiques à Damas. Le régime israélien a ouvertement violé la Charte des Nations Unies, en particulier l'Article 2, le droit international et la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne. Il s'agit d'une atteinte flagrante à l'inviolabilité des personnels et des locaux diplomatiques et consulaires.

Nous condamnons aussi fermement les actes d'agression du régime terroriste israélien contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, qui se poursuivent en toute impunité et sans aucune réaction de la part du Conseil de sécurité.

L'Iran est déterminé à trouver une solution politique à la crise. Il continuera d'appuyer un processus politique véritablement dirigé et contrôlé par les Syriens, sous les auspices de l'ONU, et d'aider le peuple et le Gouvernement syriens à rétablir l'unité et l'intégrité territoriale de leur pays. Nous continuons d'appuyer les efforts déployés par l'Envoyé spécial, M. Pedersen, en vue de la reprise des réunions de la Commission constitutionnelle, qui constitue un mécanisme efficace pour faire avancer le processus politique.

Le rétablissement de l'intégrité territoriale de la Syrie nécessite de déployer des efforts acharnés pour lutter sans relâche contre tous les groupes terroristes. Dans ce contexte, l'Iran soutient et aide sans réserve le Gouvernement syrien dans son action antiterroriste. Il est toutefois indispensable que la protection des civils demeure une priorité absolue tout au long des efforts de lutte contre le terrorisme.

Nous appelons une nouvelle fois au retrait immédiat de toutes les forces militaires des États-Unis qui occupent des pans du territoire syrien. Non seulement la présence illégale persistante de ces forces en Syrie viole la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, mais elle est aussi la principale source d'instabilité et d'insécurité en Syrie et elle ne sert qu'à donner aux groupes terroristes l'espace dont ils ont besoin pour ancrer leur position et se livrer à davantage d'atrocités.

Avec ses partenaires du processus d'Astana, l'Iran est déterminé à œuvrer en faveur d'une normalisation durable et à long terme de la situation en Syrie et dans les environs. Il est également de la plus haute importance de tout faire pour répondre aux besoins humanitaires des réfugiés syriens et pour faciliter leur retour, dans la dignité et la sécurité, dans leur pays d'origine.

En guise de conclusion, pour rétablir la paix et la sécurité dans la région, le seul moyen viable est que le Conseil de sécurité oblige le régime voyou d'Israël à mettre immédiatement fin à la guerre et au génocide à Gaza, à instaurer un cessez-le-feu immédiat et permanent et à cesser ses activités déstabilisatrices dans la région.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Türkiye.

M. Yıldız (Türkiye) (*parle en anglais*) : Puisque c'est la première fois que je prends la parole devant le Conseil de sécurité en ma qualité de Représentant permanent de la Türkiye, je tiens à saluer les membres du Conseil et à féliciter Malte pour la façon dont elle dirige les travaux du Conseil ce mois. Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen, le Directeur Rajasingham et M^{me} Hayford de leurs exposés.

Nous ne pouvons pas nous laisser distraire de la situation précaire qui règne en Syrie en cette quatorzième année de conflit. Les dimensions sécuritaire, économique et humanitaire du conflit s'aggravent de manière simultanée et interdépendante, sans qu'aucun espoir ne pointe à l'horizon. De surcroît, l'escalade dangereuse dont la région est le théâtre vient encore assombrir le tableau. Fait alarmant, la Syrie reste très susceptible de servir de champ de bataille à d'autres hostilités au Moyen-Orient.

Il est crucial que toutes les parties concernées s'abstiennent de prendre des mesures qui pourraient entraîner un élargissement du conflit. Il est essentiel de maintenir la Syrie à l'écart de cette conflagration périlleuse. Par ailleurs, il est grand temps de revitaliser le processus politique en vue de régler le conflit syrien, conformément à la résolution 2254 (2015). Le seul moyen de mettre fin à la crise est d'instaurer la réconciliation nationale en remédiant aux causes profondes du conflit. Nous appelons le régime syrien à prendre conscience de la gravité des circonstances nationales et à s'engager sur la voie d'un dialogue constructif afin de trouver une solution politique à ce conflit qui a eu des effets dévastateurs sur toute une génération de Syriens.

La Commission constitutionnelle est la seule enceinte permettant de réunir le régime syrien et l'opposition, avec la facilitation de l'ONU, en vue d'une solution négociée. À ce titre, son lieu de réunion ne doit pas être un

motif de blocage, et sa neuvième série de consultations doit être convoquée sans plus tarder. Nous continuons d'appuyer les efforts de l'Envoyé spécial Pedersen dans ce sens, ainsi que la proposition de lieu qu'il a avancée. Il convient de ne pas tomber dans le piège de l'illusion de confort donnée par la situation actuelle sur le terrain, car elle est tout simplement intenable, tant pour le pays que pour la région.

Des millions de Syriens restent dispersés dans le monde, y compris dans mon pays, et des millions d'autres sont déplacés à l'intérieur du pays. C'est d'ailleurs ainsi qu'on les appelle. L'instauration des conditions nécessaires au retour volontaire, en toute sécurité et dans la dignité des réfugiés syriens doit faire partie intégrante des efforts déployés pour régler cette crise. Tous les acteurs concernés doivent jouer leur rôle à cet égard.

Les organisations terroristes que sont le Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple (PKK/YPG) et les Forces démocratiques syriennes (FDS) continuent de s'employer à promouvoir des objectifs séparatistes et subversifs dans le nord-est de la Syrie. Elles représentent la plus grave menace pesant sur l'intégrité territoriale et l'unité politique de la Syrie. Ces organisations terroristes ont mis en place des institutions reposant sur un soi-disant pacte social et se préparent à de prétendues élections. Accorder un refuge et un appui à ces efforts séparatistes du PKK/YPG et de son émanation, les FDS, contrevient aux résolutions du Conseil consacrées au terrorisme en Syrie.

Comme cela a été exposé à maintes reprises, notamment dans divers rapports de l'ONU, les organisations terroristes du PKK/YPG et des FDS se servent d'installations civiles, notamment les écoles, les hôpitaux et les points de ravitaillement en eau, comme de casernes ou de dépôts de munitions. En outre, elles prennent des installations civiles pour cible directe, comme lors du pilonnage d'un hôpital la semaine dernière. Les pratiques oppressives et inhumaines que ces organisations terroristes emploient contre la population locale dans le nord-est de la Syrie ont suscité l'indignation et montrent bien que le PKK et ses affiliés n'ont rien à faire dans la région. La persistance des tensions à Deir el-Zor le prouve. Les violations, actes de torture et mauvais traitements commis à grande échelle dans les camps et centres de détention contrôlés par ces organisations terroristes dans le nord-est de la Syrie sont également notoires. Nous redisons que le PKK/YPG et ses visées séparatistes terroristes n'ont aucune place dans l'avenir de la Syrie.

En Syrie, près de 17 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire cette année, soit le nombre le plus élevé depuis le début du conflit, tandis que le

contexte socioéconomique continue de se dégrader. La capacité qu'a l'Organisation d'acheminer une aide humanitaire vitale par-delà les frontières est assortie d'échéances de court terme et difficile à prévoir. Les attaques persistantes dans le nord-ouest de la Syrie perturbent l'accès et l'acheminement humanitaires.

En plus de ces tendances négatives, l'aide humanitaire manque cruellement de financement. En d'autres termes, les principaux indicateurs sont tous très inquiétants. Tout cela est dû à 13 années de conflit et à l'impossibilité d'élaborer une solution politique. Il est donc urgent de réaligner les positions afin de parvenir à un règlement global en Syrie. L'acheminement ininterrompu de l'aide humanitaire et son financement suffisant sont des composantes cruciales de cette approche globale.

Dans ce contexte, nous comptons sur le renouvellement, en mai, de l'autorisation accordée aux points de passage de Bab el-Salam et de Raai, et sur le fait que Bal el-Haoua pourra être utilisé au-delà de juillet. Les livraisons transfrontières d'aide doivent se poursuivre aussi longtemps que nécessaire. Compte tenu de la nécessité de coordonner l'intervention humanitaire en fonction de besoins sidérants et de l'évolution de la situation sur le terrain, il importe de conserver une démarche à l'échelle de toute la Syrie. À cet égard, il convient de nommer sans délai un coordonnateur régional des secours humanitaires pour la crise en Syrie, un poste crucial.

Mon pays a naturellement une position et un rôle particuliers sur cette question. J'ai également été diplomate de carrière à Damas et j'ai supervisé le dossier syrien à mon ministère avant d'occuper mon poste actuel. Je serais heureux de participer à toute délibération avec les membres du Conseil, au niveau multilatéral ou, mieux encore, bilatéral, pour servir les objectifs énoncés dans la résolution 2254 (2015) en vue d'un règlement en Syrie.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant de la République arabe syrienne a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

Je la lui donne.

M. Aldahhak (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je suis désolé de prendre à nouveau la parole. Je serai bref.

Le représentant de la Türkiye a relevé qu'il avait travaillé comme diplomate de carrière en Syrie, ce qui signifie qu'il sait que la Syrie a un gouvernement, et non un régime, qui est le terme qu'il a employé. C'est pourquoi, en réponse à son utilisation du mot régime, que nous rejetons,

nous exigeons que le régime turc, le régime d'Erdoğan, cesse d'appuyer le terrorisme dans le nord-ouest de la Syrie, cesse de prendre les infrastructures et installations civiles syriennes pour cible dans le nord-est de la Syrie, et cesse d'entraver le pompage de l'eau depuis la station d'Alouk, ce qui prive d'eau plus d'un million de Syriens à Hassaké et ajoute à leurs souffrances. Je n'aime pas le mot régime et je ne l'utiliserai pas, car il est en contradiction avec le discours et la déontologie de l'Organisation des Nations Unies. Certains États occidentaux au Conseil de sécurité aiment utiliser ce mot. C'est leur problème. Mais nous avons beaucoup de choses à dire sur le rôle de la Türkiye et nous exigeons le langage employé au Conseil soit un langage respectueux.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant de la Türkiye a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

Je la lui donne.

M. Yıldız (Türkiye) (*parle en anglais*) : Je serai bref. Le conflit en Syrie a coûté cher au peuple turc et à la Türkiye en général. Or, la Türkiye n'est pas à l'origine de ce conflit.

En ce qui concerne les allégations du représentant de la Syrie, les déclarations faites par la délégation turque ont démontré, explications à l'appui, que ces allégations ne sont pas vraies. Je ne les répéterai pas ici. Je ne vais pas mobiliser le temps du Conseil de sécurité. Ce qui est important ici, c'est de faire avancer le processus politique, qui est maintenant incarné par la Commission constitutionnelle. J'invite instamment le représentant de la Syrie à se focaliser sur cet aspect, sur la voie à suivre.

La séance est levée à midi.